

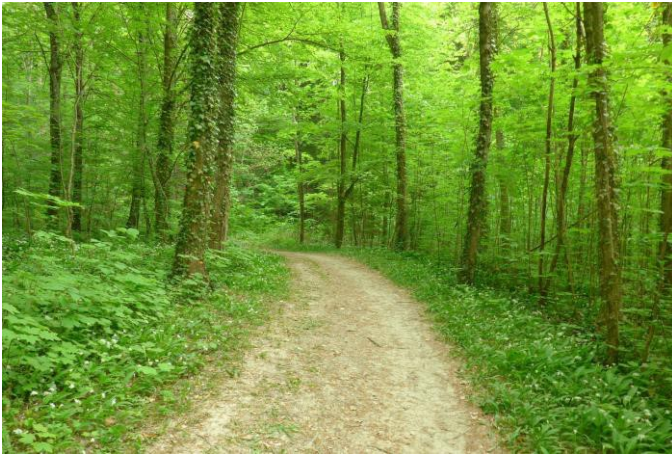
Vuffl'infos



INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

Le Sentier de la Morges tout beau, tout neuf

... C'est pour tout bientôt, printemps ou été 2022.



Après des années sans entretien, le Sentier de la Morges est en mauvais état et les panneaux didactiques qui le jalonnent ont vécu. Des travaux vont donc être entrepris afin de lui redonner une nouvelle et belle jeunesse et même de le prolonger jusqu'à Vaux-sur-Morges.

A partir de Morges, près de la gare, le sentier restauré d'environ 3,5 km de longueur longera la Morges jusqu'à Vaux-sur-Morges. De là, les marcheurs pourront soit le parcourir en sens inverse, soit rejoindre Vufflens-le-Château avant de prendre le train pour le retour sur Morges.

Sur le parcours, des panneaux didactiques sur le thème « De la pierre au château » permettront à la montée en direction de Vaux-sur-Morges, sous l'égide de la Châtelaine Jaquette de Duin (au 14^e siècle), de découvrir la géologie et la nature de la région, ainsi que le Château de Vufflens. Au retour, sur la descente en direction de Morges, ces mêmes panneaux didactiques sur le thème « De l'eau aux moulins » inciteront à Tudors le Meunier d'entrer en action pour présenter le travail des meuniers et les moulins d'antan qui bénéficiaient de l'énergie hydraulique fournie par la Morges lors de sa descente vers le lac.

Souhaitons que les travaux de restauration arrivent à terme rapidement afin que nous puissions avoir le plaisir de redécouvrir ce beau sentier si proche de notre village.



Rubrique « Energie »

Et si l'on parlait des subventions énergie ?

C'est en 2011 que le Conseil Général de Vufflens-le-Château a donné son accord sur le concept énergétique communal et demandé à la Municipalité d'élaborer un règlement sur le fonds communal pour encourager les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Depuis 2014, ce règlement accompagné de son tableau de subventions régulièrement remis à jour est effectif.

Que s'est-il passé depuis ? Il est temps de dresser le bilan des subventions énergie attribuées entre 2014 et 2020.

Les demandes de subventions énergie ont débuté timidement entre 2014 et 2017 avec une moyenne de huit demandes annuelles. Depuis 2018 cependant, les demandes de subventions énergie ont commencé à prendre l'ascenseur, dépassant le cap de la vingtaine dès 2018, puis de la trentaine dès 2020. Souhaitons que cela continue sur cette voie.



Le premier nombre à retenir est « 110 ».

C'est en effet le nombre de subventions attribuées de 2014 à 2020.

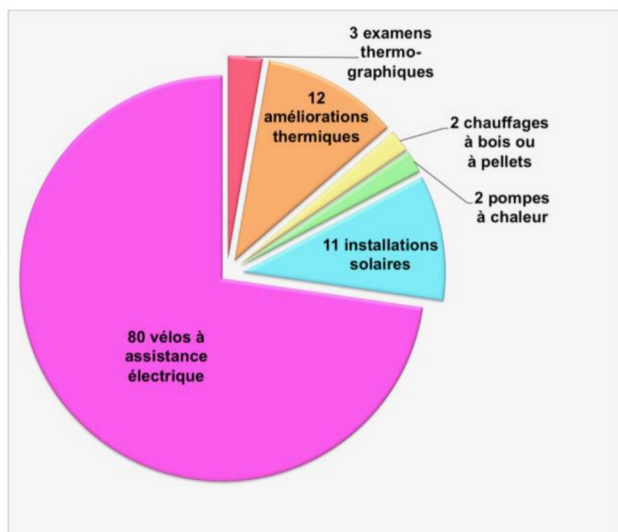
Le vélo à assistance électrique a la cote puisque 80 subventions ont été attribuées. Avec celles de 2021, nous pouvons confirmer aujourd'hui que c'est plus d'un vufflanais sur dix qui est équipé d'un vélo à assistance électrique et qui favorise l'essor de la mobilité douce.

A côté de ce moyen de locomotion en plein développement, ce sont les travaux effectués sur les maisons qui regroupent l'essentiel des 30 subventions restantes qui ont été attribuées.

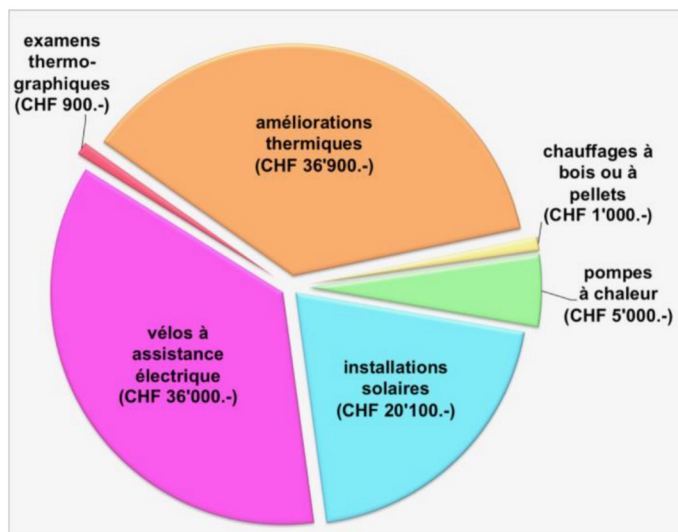
Le remplacement du mode de chauffage de la maison par l'utilisation d'un chauffage à bois ou à pellets, par l'installation d'une pompe à chaleur sol-eau ou air-eau, ou par des capteurs solaires thermiques, ainsi que la production d'électricité par l'installation de panneaux solaires photovoltaïques a permis dans 15 cas d'effectuer la transition vers des énergies renouvelables.

Et enfin le remplacement des fenêtres, l'amélioration de l'isolation des façades ou de la toiture ont permis dans 12 cas d'augmenter l'efficacité énergétique des bâtiments.

Nombre de subventions attribuées de 2014 à 2020



Coût des subventions attribuées de 2014 à 2020



Le second nombre à retenir est « 100'000 ».

C'est en effet le coût de subventions attribuées de 2014 à 2020.

Si les vélos à assistance électrique et l'amélioration thermique des bâtiments se partagent deux grosses parts du gâteau avec près de CHF 73'000.- attribués, n'oublions pas les outsiders qui commencent à prendre de l'ampleur. Nous observons en effet que depuis 2020, les demandes de subventions pour l'installation d'une pompe à chaleur air-eau en vue de chauffer la maison, ainsi que pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques en vue de produire de l'électricité sont en plein essor.

Si vous aussi, vous avez le projet de faire une transition vers des énergies renouvelables ou d'améliorer l'efficacité énergétique de votre bâtiment, n'hésitez plus et rendez-vous sur le site de notre Commune www.vufflens-le-chateau.ch -> Pratique -> Règlements divers.

Rubrique déchets

Ordures ménagères

Nous vous rappelons que l'enlèvement des ordures ménagères a lieu le lundi **dans la journée** (le mardi si le lundi est un jour férié). Le camion passe fréquemment l'après-midi mais il peut également lui arriver de passer le matin.

Nous constatons par ailleurs que les sacs déposés à même le sol sont souvent éventrés par des oiseaux, chats ou tout autre animal. Il est donc interdit de déposer les sacs la veille et il est vivement recommandé d'être équipé d'un conteneur. D'avance merci.



Déchèterie de Riond-Bosson à Morges

- Horaires : Lundi à vendredi 13h45 - 18h00 / Samedi 8h00 - 12h00

Plus d'informations sur : <https://www.morges.ch/vivre-a-morges/dechets/dechetterie-4542>

Dates des prochaines collectes des déchets organiques méthanisables en 2022

Les jeudis 3 et 17 février 2022

De mars à octobre 2022, la collecte des déchets organiques méthanisables se fait tous les jeudis, sauf le mercredi 25 mai 2022 en remplacement du jeudi de l'Ascension.

Seuls les conteneurs officiels bruns avec autocollant commandés auprès de la Commune sont autorisés.

Collecte des déchets de jardin au chemin de la Bise

Les heures autorisées pour le dépôt des végétaux sont fixées **du lundi au samedi de 10 à 18 heures**.

L'emplacement pour le dépôt des déchets végétaux est réservé exclusivement aux habitants de la Commune et non aux jardiniers et paysagistes professionnels mandatés par les propriétaires, ces derniers ayant l'obligation de se charger eux-mêmes de l'élimination de leurs déchets végétaux.

Attention :

- Les matières déposées étant valorisées directement en agriculture après compostage, elles ne doivent contenir aucun matériau étranger (plastique, pierre, bois traité, produits toxiques, etc.).
- Les déchets de cuisine cuits et crus ne sont pas admis.



ATTENTION, cette place n'est pas extensible à volonté.

Merci de ne maintenir qu'un seul et unique tas et de ne pas faire chacun le vôtre comme sur cette photo !

EXEMPLE A NE PAS SUIVRE

Merci d'avance à chacun.

Décisions diverses de la Municipalité durant le 2^{ème} semestre 2021

La Municipalité a décidé entre autres de :

- Accorder un soutien financier aux sociétés sportives et culturelles suivantes dans lesquelles des jeunes de moins de 18 ans de la Commune sont inscrits (forfait de CHF 50.-/par jeune de Vufflens)
 - CHF 50.- Forward Rowing Club Morges
 - CHF 50.- Club Nautique Morgien
- Accorder un soutien financier de :
 - CHF 400.- Paroisse St-Prex-Lussy-Vufflens
 - CHF 200.- Mondial du Chasselas
 - CHF 200.- 62ème saison des Concerts Classiques de la Région Morgienne
- Accepter un contrat de CHF 6'203.- pour le suivi annuel des archives communales 2022 par la société Pro Archives SA.



- Accepter une convention pour 8 interventions de balayage des routes pour un montant de CHF 8'000.-.
- Accepter le remplacement du lave-linge au collège pour un montant de CHF 1'550.-.
- Accepter l'offre de Plastiline d'un montant de CHF 4'087.- pour le remplacement du panneau d'entrée du village endommagé lors d'un accident de voiture.
- Acheter un four micro-ondes à CHF 150.- pour le corps enseignant.
- En 2022, prévoir un exercice d'évacuation des locaux de la Vufflantine en même temps que celui des écoles.
- Accepter l'offre de remplacement du capteur de courant dans la salle de gymnastique pour un montant de CHF 630.-.

LE CONSEIL GÉNÉRAL EN BREF

Prochaines séances du Conseil général en 2022

Les 4 avril, 27 juin, 31 octobre et 5 décembre à 20h15.

Devenir membre du Conseil général, pourquoi pas ?

Saviez-vous que toute citoyenne ou tout citoyen ayant le droit de vote au niveau communal peut faire partie du Conseil général de notre Commune ? Il suffit d'en faire la demande à son Président et de se faire assermenter lors d'une séance du Conseil.

Le Conseil général est l'organe législatif communal. Il est composé d'environ 65 membres qui sont convoqués 4 fois par année. Lors de ses séances, le Conseil examine les différents préavis soumis par la Municipalité, approuve le rapport de gestion, les comptes annuels et le budget du ménage communal. Des commissions permanentes ou ad hoc passent préalablement en revue les différents préavis et préparent un rapport détaillé à l'intention du Conseil.

Un tel organe ne peut fonctionner qu'avec l'apport des compétences des citoyens de la Commune qui proviennent de différents horizons. Ils peuvent ainsi mettre leur savoir-faire à disposition de la Commune et, en retour, bénéficier d'une expérience relative au fonctionnement et à la gestion d'une Commune. Les conseillers peuvent également participer au bureau du Conseil en tant que scrutateur. Ceci leur permet de découvrir comment se déroule une votation fédérale ou cantonale, ou encore une élection. Finalement, le Conseil général est un bon moyen de se tenir informé sur le développement de la Commune et d'étendre son réseau de connaissances au travers de moments de convivialité.

Etes-vous intéressé à faire partie du Conseil ? Avez-vous des questions ? M. Philippe Stalder, Président du Conseil, se tient à votre disposition. 077 482 65 25 – stalder-warth@bluewin.ch.

Annnonce d'absences des conseillers généraux aux séances du Conseil général

Tout conseiller doit annoncer son absence pour les séances auxquelles il ne pourra participer. Dans la pratique, sont acceptées les annonces via un autre conseiller présent au Conseil avant l'appel, un appel, un SMS ou un courrier au Président, M. Philippe Stalder.

Démission du Conseil général

Tout membre peut présenter sa démission en cours de législature. Un courrier à l'intention du Président est nécessaire.

Décisions du Conseil général lors de sa séance du lundi 6 décembre 2021

- Adoption du budget 2022 qui prévoit un excédent de charges de CHF 537'441.-.
- Fixation des plafonds d'endettement et de cautionnement pour la législature 2021-2026.
- Autorisations générales de statuer sur les aliénations et les acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières jusqu'à CHF 50'000.- par cas, de participer dans les sociétés commerciales et d'adhésion à de telles entités jusqu'à CHF 50'000.- par cas, ainsi que de plaider.
- Autorisation d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles jusqu'à CHF 15'000.- par rubrique budgétaire.



- Octroi d'un crédit de CHF 20'000.- pour l'établissement d'un avant-projet en vue de la construction d'une crèche de 22 places et d'une variante incluant la construction de classes supplémentaires au sein du collège.
- Adoption du nouveau règlement sur les émoluments du Contrôle des habitants.

Prochaines votations cantonales et fédérales en 2022

13 février (scrutin fédéral), 20 mars 2022 (élection au Grand Conseil et 1^{er} tour de l'élection au Conseil d'Etat, 10 avril (2^e tour de l'élection au Conseil d'Etat) et 15 mai (scrutin fédéral).

Horaire du bureau de vote

Le bureau de vote est ouvert le dimanche de 10h00 à 11h00. Le dernier relevé de la boîte aux lettres réservée aux votes par correspondance est également fait à 11h00.

AGENDA

(sous réserve de nouvelles restrictions sanitaires)

Repas EPP*	Mercredi 16 février 2022 à 12h00
Table fleurie	Vendredi 25 février 2022 à 12h00
Distribution du compost	Samedi 12 mars 2022 de 10h30 à 11h30
Repas EPP*	Mercredi 16 mars 2022 à 12h00
Table fleurie	Vendredi 25 mars 2022 à 12h00
Conseil général	Lundi 4 avril 2022 à 20h15
Repas EPP*	Mercredi 20 avril 2022 à 12h00
Tableau fleurie	Vendredi 22 avril 2022 à 12h00
Repas EPP*	Mercredi 18 mai 2022 à 12h00
Soirées annuelles de la Concorde	Mercredi 11 mai, vendredi 13 mai, samedi 14 mai il et dimanche 15 à la grande salle
Sortie des aînés	Jeudi 19 mai 2022
Table fleurie	Vendredi 20 mai 2022 à 12h00
Repas EPP*	Mercredi 15 juin 2022 à 12h00
Marché artisanal	Samedi 18 juin 2022, dès 10h00
Distribution du vin de commune	Lundi 20 juin 2022
Table fleurie	Vendredi 24 juin 2022 à 12h00
Conseil général	Lundi 27 juin 2022 à 20h15
Fête nationale	Lundi 1 ^{er} août 2022 à Chigny
Journée de commune	Dimanche 11 septembre 2022
Conseil général	Lundi 31 octobre à 20h15
Conseil général	Lundi 5 décembre à 20h15

* Repas «Et Pourquoi Pas» : inscriptions auprès de Mme Elizabeth Uldry (079 446 95 64) ou du Pasteur Sandro Restauri (021 331 56 77). **Les repas se déroulent à la salle de la paroisse.**

Table fleurie : inscription auprès de Mme Mireille Lugrin au 079 415 92 03 (48h à l'avance). Les repas se déroule au chemin du Carolet 2.



SOCIÉTÉS LOCALES - PRÉSIDENTS

Chœur d'hommes "La Concorde"	M. Bertrand Cornut	079 342 61 30
Responsable Gym-dames	Mme Josette Piguet	021 801 99 63
Jeunesse (Société actuellement inactive)	M. Benoît Delay	079 566 06 44
Groupe de badminton	Mme Odile Criblez Gruaz	079 831 43 51
Association du Marché artisanal	M. Thierry Chollet	021 801 51 81
Association des parents d'élèves de Vufflens-le-Château et environs (APEVE)	Mme Valérie Wehrli Schenk	079 513 87 52

Location des locaux communaux

Les habitants de la Commune ont la possibilité de louer les locaux communaux à des tarifs préférentiels. Cette faveur n'est cependant accordée que pour les fêtes de famille organisées par et pour les habitants (anniversaires, mariages, etc.).

Des tables de cantine sont également mises gracieusement à disposition des habitants de la Commune.

Pour tout renseignement ou réservation, s'adresser au bureau communal.

LA VIE VILLAGEOISE

Journée de commune 2020

La traditionnelle Journée de commune s'est déroulée le dimanche 12 septembre 2021 par une journée ensoleillée dans le préau du collège.

Les rôtis concoctés par l'équipe de la broche étaient excellents.

Nos sincères remerciements à l'équipe de cuisine et à Patrick qui s'est chargé à merveille de l'animation pour les enfants.



Sortie des aînés 2021



La sortie des aînés a eu lieu le jeudi 18 novembre 2021 après plus de deux années de disette. Le soleil est lui aussi au rendez-vous.

Après un café-croissant à l'Auberge du Lion d'Or de Siviriez, notre magnifique car à deux étages nous emmène à Romont pour une visite guidée du Musée du Vitrail fort intéressante et pleine de découvertes sur le travail du verre au cours des siècles.

Le repas est ensuite servi à l'Hôtel Schiff am See de Morat. Quel service efficace et quel

régal ! Les filets de perche sont succulents et sont accompagnés d'un excellent vin du Mont-Vully, une belle surprise.

Mais il est temps de continuer le périple et nous nous dirigeons vers le Papiliorama à Chiètres où nous attendent, avec impatience, nos guides qui nous plongent dans une ambiance tropicale à la découverte de superbes papillons colorés voletant au sein d'une flore luxuriante.

Et c'est avec de jolis souvenirs, comme en témoignent les commentaires et les remerciements, que nous rentrons à Vufflens-le-Château vers 18h30.

C'est sûr, nous allons remettre cela l'année prochaine. Et une petite voix me dit que le jeudi 19 mai 2022 va voir une nouvelle sortie des aînés !



19^{ème} marché artisanal

Retenez cette date :

SAMEDI 18 JUIN 2022

« C'est encore loin » vous allez certainement nous dire. Mais qu'est-ce que six mois, après les deux ans sans notre marché artisanal de Vufflens? Pas grand-chose au final, car une fête de cette ampleur se prépare bien à l'avance.

Pour le Comité du marché, de pouvoir se retrouver autour d'une table et faire le point de la situation, venir avec de nouvelles idées, se projeter dans l'avenir malgré la situation est stimulant et l'émulation était palpable le soir de notre assemblée. Pouvoir annoncer à nos fidèles artisans et publier la date de notre marché est une sensation que nous avons presque oubliée.

Pour les nouveaux habitants de notre village, voici un rapide résumé pour présenter le marché artisanal de Vufflens-le-Château. Depuis 19 ans, le 3^{ème} samedi du mois de juin, nous accueillons dans notre beau village des artisans de la région et plus loin encore avec leurs créations, mais aussi leurs produits du terroir. Ces derniers montent leur stand tôt le samedi matin, dans les ruelles entourant notre majestueux château. Dès 10h00, le marché est ouvert au public. Toute la journée les visiteurs viennent profiter en famille des animations et se restaurer sur la place du village, déambulant entre les stands, s'arrêtant dans le quartier de la Balle pour se désaltérer au stand de bières artisanales, profitant de découvrir le village de Vufflens autrement. Tout au long de la journée, différentes animations sont proposées pour les enfants, mais aussi pour les plus grands. A 18h00 quand le soleil tarde à disparaître à l'horizon, les artisans plient leur stand. Mais la fête continue sur la place du village avec les raclettes servies à gogo, accompagnées en musique jusqu'à tard le soir.

Nous ne pourrions écrire un article sans citer nos sponsors grâce à qui notre marché perdure depuis 19 ans. Nos généreux donateurs, dont certains sont restés fidèles depuis la naissance du marché, permettent de rendre notre marché varié et festif. Merci à eux de la part de tout le Comité.

Vous créez des objets, vous peignez, vous sculptez, etc., et vous avez envie de participer à notre marché? Alors n'hésitez pas à vous inscrire sur notre site www.marchedevufflens.ch, vous y trouverez toutes les informations nécessaires. Vous pouvez également prendre des renseignements par mail à l'adresse suivante : marchedevufflens@gmail.com

Notre marché a toujours besoin de renforts pour les différents postes, comme l'aide à la circulation, à la cuisine, à la caisse, etc. Vous êtes motivés et avez envie de vous investir pour cette journée du 18 juin? Nous serions ravis de vous accueillir. Ecrivez-nous à la même adresse.

Nous vous attendons nombreux pour cette belle fête de village.

Le Comité du Marché Artisanal de Vufflens-le-Château



INFORMATIONS DIVERSES

Aidez-nous à protéger la nature et les animaux !

Nous sommes 5 enfants du village et nous aurons un stand de pâtisserie lors du prochain marché artisanal !

Nous avons besoin de vous ! Vous pouvez nous soutenir en nous préparant des pâtisseries que nous revendrons sur notre stand et également en venant nous rendre visite sur le stand.

Nous passerons dans le village au mois de mai pour vous demander votre aide et vous présenter notre projet.

Tout l'argent récolté sera reversé au WWF.

Nous remercions l'équipe du marché artisanal pour son soutien !

Et nous comptons sur VOUS !

POUR LA NATURE ET LES ANIMAUX, MERCI DU FOND DU COEUR.

Zoé, Mila, Audrina, Kian et Stanislas



Votre boîte à livres

Bonjour,

Je suis la boîte à livres. Vous savez, celle qui est située sur la place du village.

Depuis mon inauguration le 2 septembre 2015, je suis là afin de partager avec vous quelques bons bouquins, que cela soient des biographies, des romans policiers, d'amour, d'aventure et que sais-je encore, des livres que j'aurai toujours plaisir à vous faire découvrir.

Mais j'ai une demande à vous adresser. S'il vous plaît, ne partager avec moi que des romans en tous genres, des biographies et éventuellement un livre génial de cuisine. Mais abstenez-vous de me donner des modes d'emploi, des précis en tous genres ou encore des livres d'école, tout cela est indigeste pour moi. Merci de ne pas me confondre avec la déchèterie.

Mais si d'aventure un livre vous plaît particulièrement, n'hésitez pas à lui joindre un petit mot pour le prochain lecteur, cela pourrait être sympa.

D'avance merci.



Votre boîte à livres



ANNUAIRE

Municipalité

Municipal responsable	Dicastère	Tél.
M. Pierre Siegwart Syndic psiegwart@vufflens-le-chateau.ch	Administration générale - Finances Contrôle des habitants - Informatique Parascolaire « La Vufflantine »	079 374 36 72
M. Philippe Henriod Vice-Syndic phenriod@vufflens-le-chateau.ch	Routes - Voirie et déchets Réseau d'épuration - Cours d'eau Espaces publics - Cimetière Transports publics	079 606 50 15
M. Thierry Chollet tchollet@vufflens-le-chateau.ch	Urbanisme - Police des constructions Police - Défense incendie - PCi Temples et cultes	076 491 47 13
Mme Sylvie Nussbaum snussbaum@vufflens-le-chateau.ch	Ecoles - Affaires sociales Affaires culturelles et sportives Passeport vacances - Plan canicule	021 801 66 36 079 511 53 32
M. Yves-Alain Falcy yafalcy@vufflens-le-chateau.ch	Domaines et bâtiments - Service des eaux Energies renouvelables - Tourisme Sortie des aînés	079 333 70 76

Conseil général

M. Philippe Stalder	Président	077 482 65 25
Mme Katia Barberis	Vice-Présidente	079 450 51 19
M. Aurèle Etchegaray	Secrétaire	079 502 38 74

Administration communale

Site internet	vufflens-le-château.ch ou vufflens-le-chateau.ch
---------------	---

Greffe - Contrôle des habitants

Mme Melissa Champod greffe@vufflens-le-chateau.ch		021 804 60 30
Horaire d'ouverture au public		
Mardi	08h00 - 12h00	
Jeudi	16h00 - 18h00	
et sur rendez-vous		

Boursière communale

Mme Thalia Joss bourse@vufflens-le-chateau.ch	Facturation des taxes	021 804 60 33
--	-----------------------	---------------

Employés communaux

M. David Christin M. Philippe Vuffray	Voirie, extérieurs Bâtiments	S'adresser à l'administration communale
--	---------------------------------	---

Ecoles – Parascolaire - Préscolaire

Salle des maîtres du collège de Vufflens		021 802 29 75
La Vufflantine - Etablissement parascolaire	Mme Iris Montero, Directrice Lundi-vendredi 06h30 - 14h30 Lundi-vendredi 14h30 – 18h30	076 507 11 34 076 400 11 34
Etablissement primaire de Morges Ouest Collège de la Burtignière	M. Fabien Descoedres Directeur	021 557 97 40
Etablissement secondaire de Morges Beausobre	M. Cyril Mignot Directeur	021 316 36 00



AJEMA, Crèche/Accueil de jour des enfants https://arasmac.ch/ajema/	Accueil familial de jour Réseau AJEMA	021 828 04 12 021 828 04 14
--	--	--------------------------------

Santé - Social

Agence d'assurances sociales Morges-Est Lundi-vendredi 08h00-11h30 et 14h00-16h00	Av. de Lonay 2bis Morges	021 828 04 60
Centre social régional Morges-Aubonne-Cossonay	Central téléphonique Rue de Couvaloup 10 Morges	021 804 98 98
Centre médico-social, CMS	Rue Louis-de-Savoie 40 Morges	021 811 11 11
Espace prévention La Côte	Place du Casino 1 Morges	021 804 66 44
Office régional de Placement (ORP) Morges	Av. de la Gottaz 30, Morges	021 557 92 00

Services industriels

Eau potable	AVM, Bussy-Chardonney Dépannages : M. Olivier Vuffray Remplaçant : M. Yanick Héritier	021 800 41 39 079 638 01 81 076 370 03 46
Téléphonie, TV, Internet	UPC Swisscom	0800 66 88 66 0800 800 800
Gaz	Cosvegaz SA, Cossonay y c. urgences	0800 402 403
Electricité	Romande Energie Morges Dépannages 24h/24h	0848 802 900 0848 802 555

Paroisses

Paroisse protestante	M. Sandro Restauri, Pasteur	021 331 56 77
Paroisse catholique	Morges	021 811 40 10

Poste

0848 888 888

Divers

Office de l'Etat civil de la Côte	Rue St-Louis 2, Morges	021 557 07 07
Justice de Paix du district de Morges	Rue St-Louis 2, Morges	021 557 94 00
Protection civile district Morges	Ch. de Vergognausaz 45, St-Prex	021 338 03 10

Urgences

Police		117
Feu		118
SMUR (Service médical d'urgence)		144
Intoxications		145
Numéro d'urgence européen		112
Gendarmerie de Morges		021 557 90 21
Centrale téléphonique des médecins Urgences - médecins de garde		0848 133 133
Hôpital de Morges	24h/24, 7j/7	021 804 22 11
Association des Médecins-dentistes		078 798 77 78

